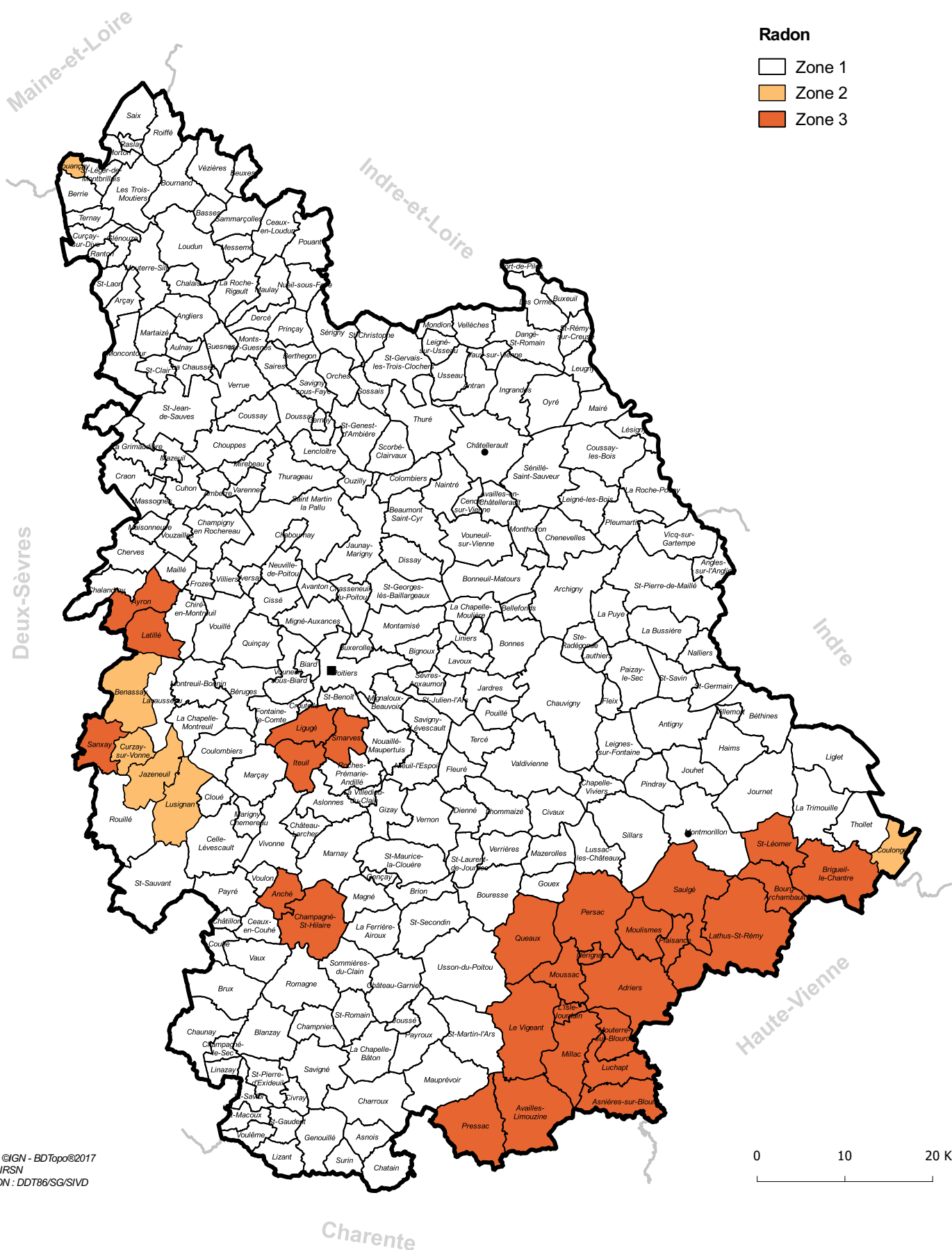


# Le potentiel radon par commune

## La Vienne



SOURCES : ©IGN - BDTopo©2017  
IRSN  
REALISATION : DDT86/SG/SIVD  
août 2018

0 10 20 Km

T:\SG\SIVD\Cartographie\Resqueis\Resqueis naturel\Radon\Radon\_086.qgs

Le territoire national est divisé en trois zones à potentiel radon définies en fonction des flux d'exhalation du radon des sols (article R1333-29 du Code de la santé publique) :

Zone 1 : zones à potentiel radon faible

Zone 2 : zones à potentiel radon faible mais sur lesquelles des facteurs géologiques particuliers peuvent faciliter le transfert du radon vers les bâtiments

Zone 3 : zones à potentiel radon significatif